



Le Seco améliore les conditions-cadre au Brésil

La commission économique mixte Suisse-Brésil a adopté des mesures qui améliorent les relations commerciales entre les deux pays. Les discussions ont porté principalement sur la simplification des formalités douanières ainsi que sur des questions concernant les brevets pour les produits pharmaceutiques et les machines. De plus, le Brésil a confirmé son intérêt pour un accord de libre-échange, exprimé au printemps lors de la visite du conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann.

Avec un volume d'échanges légèrement supérieur à 3 milliards de francs (en 2013), le Brésil est le premier partenaire commercial des entreprises suisses en Amérique latine – depuis 80 ans et plus dans certains cas. Au fil des décennies, certaines entreprises y ont acquis une position dominante dans des domaines clés, tels que les pharmaceutiques, l'électrotechnique ou les transports.

Lors de plusieurs rencontres dirigées par l'ambassadeur Livia Leu du Seco, les interlocuteurs brésiliens ont évoqué les problèmes structurels de leur pays. L'insuffisante compétitivité internationale de l'économie brésilienne a entraîné une hausse rapide du déficit de la balance des opérations courantes. La production industrielle piétine, la consommation intérieure est freinée par l'endettement relativement élevé des ménages. L'inflation comme les taux d'intérêt grimpent. Les infrastructures présentent des lacunes importantes. La bureaucratie est très développée, ce qui se traduit par un système fiscal complexe. La formule disant que « tout est compliqué au Brésil, mais rien n'est impossible » résume parfaitement le paradoxe entre le succès économique des

deux dernières décennies et les réformes qui n'ont pas été réalisées. Les difficultés économiques mettent également sous pression la présidente du Brésil, Dilma Rousseff, récemment réélue à une courte majorité.

Il y a tout de même de bonnes nouvelles concernant le Brésil. Ce dernier entend réduire de moitié, d'ici à 2017, la durée des formalités douanières grâce à des investissements dans le domaine informatique. Cela promet une amélioration nette de l'économie extérieure brésilienne. D'ici à la fin de l'année, le pays introduira le Carnet ATA, qui simplifiera grandement l'importation temporaire de collections pour l'industrie horlogère. De plus, les autorités souhaitent réduire les importants retards accumulés pour l'octroi de brevets : elles accroissent fortement les effectifs et améliorent la collaboration avec les autorités étrangères. Des investissements importants dans les infrastructures apporteront aussi des améliorations. Le Brésil se montre par ailleurs nettement plus ouvert à l'égard de la Suisse sur les questions fiscales. Le pays négocie actuellement une convention de double imposition avec les États-Unis.

Un accord de libre-échange entre la Suisse et le Brésil, ou entre l'AELE et le Mercosur, n'était pas à l'ordre du jour jusqu'à présent. Mais la situation est en train d'évoluer. En effet, dès que les négociations entre le Mercosur et l'UE seront conclues, la voie sera libre pour la Suisse. Mais il faudra être patient encore quelques temps, puisque les négociations entre le Brésil et l'UE n'en sont qu'à leur début.

Un accord de libre-échange ouvrirait des perspectives très intéressantes pour les entreprises des deux pays. Le Brésil souhaite attirer davantage d'investissements directs dans les industries high-tech. Au septième rang des principaux investisseurs directs du monde et place économique de premier plan dans le secteur de la haute technologie, la Suisse est prédestinée à développer sa présence ; elle a toutefois besoin de conditions générales d'activité meilleures sous la forme d'un accord sur le libre-échange, la double imposition et la protection des investissements.